

<https://47.snuipp.fr/Elections-professionnelles-des-Psychologues-de-l-Education-Nationale>



Élections professionnelles des Psychologues de l'Éducation Nationale

- SNUipp 47 - Élections professionnelles - Élections professionnelles PSY-EN (nov 2017) -

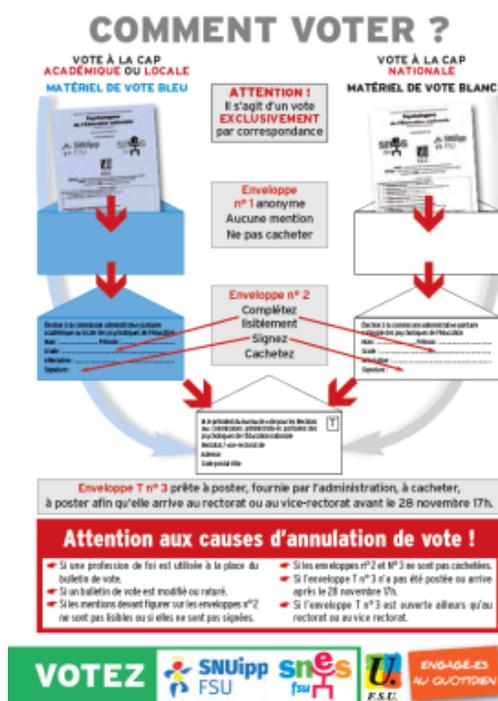
Date de mise en ligne : mercredi 8 novembre 2017

Dernière mise à jour : 8 novembre 2017

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Le matériel de vote a été envoyé au domicile de tous les personnels pendant les vacances de la Toussaint. Le vote peut se faire dès réception du matériel et dans tous les cas, avant la date du mardi 28 novembre, date limite de réception des votes.

Le statut de la fonction publique impose que tous les personnels appartenant à un corps désignent en leur sein des représentantes et des représentants pour siéger dans les commissions administratives paritaires. Des instances chargées d'assurer le bon déroulement des opérations administratives telles que les promotions ou le mouvement mais aussi dans lesquelles les élus du personnel portent la voix de la profession auprès de l'administration. Ces commissions paritaires seront réunies à l'échelle académique ce qui constitue un changement pour les psychologues du 1er degré.



Le SNUipp-FSU et le SNES-FSU ont très largement contribué à la création du corps unique des Psychologues de l'Éducation nationale.

C'est l'aboutissement d'une longue bataille syndicale pour assurer la reconnaissance pleine et entière de la place et de l'apport des psychologues dans l'ensemble du système éducatif.

Les psychologues de l'Éducation nationale ont un rôle important à jouer auprès des élèves, de leurs familles, auprès des équipes pluri-professionnelles, pour réduire les inégalités scolaires et au-delà les inégalités sociales.

Écoute, suivi, médiation, tout ce qui vise à favoriser l'épanouissement et le développement psychologique et social des enfants et des adolescents, leurs conditions d'études, leur réussite scolaire et l'élaboration progressive de leurs projets d'avenir sont essentiels pour lutter contre les déterminismes.

Élections professionnelles des Psychologues de l'Éducation Nationale

La création du nouveau corps des Psychologues de l'Éducation nationale reconnaît l'ensemble de ces missions et conforte les spécificités de chaque spécialité : éducation de développement et apprentissages (EDA) dans le 1er degré, éducation de développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDO) dans le 2d degré tout en renforçant la coordination entre psychologues pour la liaison CM2-Sixième.